

XIII Interprétation épistémique et causalité: compatibilité et incompatibilité

Corinne ROSSARI (Université de Genève)

Introduction

Notre contribution à ce recueil apporte un éclairage sur les enjeux d'une étude des relations logiques entre entités sémantiques. Elle prend comme objet des unités qui ressortissent à la macro-syntaxe et à la macro-sémantique: les entités concernées par une relation sont autonomes sémantiquement (elles sont passibles d'une valeur de vérité) et syntaxiquement (il s'agit de constituants complets), mais les liens qui les unissent ont une incidence sur leur format, *i.e.* en fonction de la forme lexicale qui exprime la relation la construction de ces entités n'est pas la même. Notre propos est de rendre explicites les contraintes qui régissent leur construction.

1. Les trois niveaux d'interprétation des relations causales

Traditionnellement, les conjonctions causales sont analysées comme permettant une interprétation de la relation à un, à deux ou à trois niveaux: le niveau du contenu, le niveau des croyances et le niveau énonciatif ou illocutoire (cf. Sweetser 1990, et dans son sillage Sanders, Spooren et Nordmann 1992, Degand 1998). Récemment, Lang, (cf. Lang à paraître) discute les critères que Sweetser utilise pour distinguer ces trois niveaux, qui sont essentiellement d'ordre cognitif, pour proposer une approche plus

sémantique basée sur les traits grammaticaux des clauses reliées par les conjonctions. Dans ces deux approches, les emplois des conjonctions sont vus comme étant conditionnés par le niveau interprétatif accessible. J'aimerais proposer une approche qui distingue le niveau auquel la relation causale est interprétée des indices qui conduisent à mobiliser un niveau d'interprétation plutôt qu'un autre. Car je postule que l'emploi des expressions causales n'est pas contraint par le niveau d'interprétation accessible, mais par les indices qui conduisent à une interprétation déterminée. Mon analyse porte uniquement sur le niveau du contenu et le niveau des croyances que l'interprétant mobilise pour saisir les relations causales exprimées par trois locutions prépositives: *à cause de*, *du fait de* et *étant donné*.

2. Les indices de l'interprétation épistémique et de l'interprétation factuelle

Pour rendre manifeste ces deux niveaux interprétatifs, les exemples sont construits de sorte à faire varier le type logique de l'état de choses introduit par la préposition et le type modal de l'état de choses sur lequel porte la relation causale.

- (1a) A cause de ses ennuis financiers, Pierre a revendu sa Jaguar
- (1b) ?? A cause de ses ennuis financiers, Pierre doit avoir été obligé de revendre sa Jaguar
- (1c) Du fait de/Étant donné ses ennuis financiers, Pierre doit avoir été obligé de revendre sa Jaguar
- (1d) Étant donné/?? Du fait de la revente de sa Jaguar toute neuve, Pierre doit avoir des ennuis financiers
- (1e) A cause de ses yeux rouges, je pense que Pierre a encore pleuré

En (1a, 1b et 1c), la préposition introduit la cause et en (1d et 1e), elle introduit la conséquence. L'état de choses sur lequel porte la relation est non modalisé en (1a), modalisé avec le verbe *devoir* dans son sens épisté-

mique en (1b, 1c et 1d), et modalisé par un verbe de pensée en (1e). Quand l'état de choses sur lequel porte la relation est modalisé ou/et quand la préposition introduit la conséquence, la relation causale est interprétée au niveau épistémique. Les emplois des prépositions varient en fonction de ce qui fait émerger l'interprétation épistémique et non en fonction du niveau d'interprétation accessible: les trois prépositions sont compatibles avec les deux interprétations. Nous allons donc centrer notre analyse sur les indices qui conduisent à une interprétation du lien causal au niveau épistémique.

Sur la base des travaux de Desclés et Guentchéva (cf. Desclés et Guentchéva 2001), on peut distinguer les configurations où la préposition introduit la cause de celles où elle introduit la conséquence en fonction du raisonnement qui permet d'établir le lien logique. En analysant différents emplois de *devoir* épistémique, ces auteurs établissent une différence entre les emplois où *devoir* introduit une conclusion plausible issue d'une abduction et ceux où il introduit une conclusion probable issue d'une déduction. Dans le premier cas, le modal se base sur une prémisse qui coïncide avec la proposition *q* de la majeure pour introduire une proposition qui coïncide avec *p*.

vrai (q)
vrai (p=>q)

plausible (p)

Dans le second cas, le modal se base sur une prémisse qui coïncide avec la proposition *p* de la majeure pour introduire une proposition qui coïncide avec *q*.

vrai (p)
vrai (p=>q)

probable (q)

La différenciation entre ces deux emplois de *devoir* est basée sur le fait que Desclés et Guentchéva, contrairement à d'autres auteurs (cf. Dendale et de Mulder 1996), excluent les majeures explicatives comme prémisses valides pour un raisonnement déductif en raison de leur caractère trop spécifique. Si, comme eux, on refuse de prendre en compte les prémisses explicatives pour fonder un raisonnement logique, on peut admettre que, dans les confi-

gurations où la préposition introduit la conséquence, c'est un raisonnement abductif qui fonde la relation et dans les configurations où la préposition introduit la cause, la relation est fondée sur un raisonnement déductif. Dans une configuration comme (1d), il faut envisager une majeure explicative du type «si quelqu'un revend sa voiture, c'est parce qu'il a des ennuis financiers» pour fonder un raisonnement déductif. Or c'est justement ce type de prémisse qui est récusé par ces auteurs en raison de son caractère trop spécifique. Il y a au moins une autre raison qui corrobore le choix d'opter pour un distinguo entre les configurations à raisonnement abductif vs. déductif. C'est la sensibilité des marqueurs de «cause» en général au type de raisonnement sélectionné pour légitimer le lien causal (voir Rossari 2000: chap. 2. pour une analyse des connecteurs de cause).

Pour ce qui en est de nos trois prépositions, *étant donné* est la seule qui accepte le raisonnement abductif.

(1f) Etant donné/?? A cause de/?? Du fait de sa démarche, il a bu

Les deux autres prépositions acceptent ce type de raisonnement seulement avec un verbe de pensée dans la proposition. La présence d'un modal épistémique en revanche n'améliore pas l'emploi de l'expression avec un raisonnement basé sur une abduction.

(1g) Etant donné/?? A cause de/?? Du fait de sa démarche, il doit avoir bu

(1h) Etant donné/A cause de/Du fait de sa démarche, je pense qu'il a bu

La différence d'acceptabilité entre *étant donné* et les deux autres prépositions dans ces deux derniers exemples indique que le verbe de pensée et le modal n'ont pas les mêmes propriétés, même si tous les deux conduisent à une interprétation de la relation causale au niveau épistémique. Le verbe de pensée annule la possibilité d'envisager une relation abductive entre une démarche bizarre et la prise d'une boisson alcoolisée: l'expression causale met en relation la démarche d'un certain individu avec le fait que le locuteur pense que cet individu a bu et, dans ce cas, le raisonnement est déductif avec une majeure de type «si quelqu'un marche bizarrement, je pense qu'il a bu». *Devoir* en revanche maintient la relation abductive, si, outre les analyses de Desclés et Guentchéva, on admet que la distribution de ces marqueurs est bel et bien sensible au type de raisonnement qui motive la relation causale.

3. La contribution du modal *devoir* à la proposition

Comment alors envisager la contribution du modal à la proposition? Il est exclu de considérer le modal comme faisant partie du contenu propositionnel, car, dans ce cas la proposition dénote un jugement et le lien abductif disparaît également: la relation s'établit à partir d'un état de choses qui cause «directement» un jugement du locuteur. Les travaux sur *devoir* permettent de fonder l'hypothèse selon laquelle le *devoir* épistémique (noté *devoir_e*) ne fait pas partie intégrante du contenu propositionnel. Dans plusieurs de ses travaux (Kronning 1996, et plus récemment Kronning 2001a et b), Kronning argumente pour distinguer trois verbes *devoir* dont seul le *devoir* épistémique a une valeur non véridicible et montrable, à savoir qu'il est extérieur au contenu véridicible de l'énoncé et qu'il est consubstantiel au *hic et nunc* énonciatif. Le *devoir* déontique et le *devoir* aléthique sont en revanche inscrits dans le contenu véridicible de l'énoncé. Parmi les nombreux arguments que Kronning déploie, nous retiendrons les tests syntaxiques, directement pertinents pour les configurations causales que nous analysons. Les emplois de *devoir_e* ne sont compatibles ni avec une construction interrogative, ni avec une subordonnée en *puisque*, alors que les autres emplois du modal le sont. Nous reprenons les exemples de (Kronning 2001: 73).

(11) Quand est-ce que Paul travaille (+ *doit_e travailler)? – Il travaille (+ doit_e travailler) le dimanche.
Paul n'a pas pu venir, *puisque* il *doit_e être malade.

Si l'on construit des emplois du même type avec *devoir* déontique ou aléthique, les énoncés sont corrects.

(11a) Quand est-ce que Paul doit partir? – Il doit partir demain

(11b) Paul ne peut pas venir avec nous, *puisque* il doit partir demain

De notre côté, nous constatons que *devoir* aléthique ou déontique sont compatibles avec la construction causale en *à cause de*, à la différence de *devoir_e*.

(1b) ?? A cause de ses ennuis financiers, Pierre doit_e avoir été obligé de revendre sa Jaguar

(1b') A cause du climat d'insécurité, les autorités doivent_{alébatique} rencontrer la direction demain

(1b'') A cause de la grève à Air France, Pierre doit_{déontique} partir demain

Devoir_e a donc bien un comportement syntaxique différent des autres emplois du modal et il est fondé d'attribuer ce comportement particulier au fait qu'il n'est pas intégré dans le contenu propositionnel de l'énoncé. Voici l'explication de Kronning.

«Comment expliquer ces compatibilités et incompatibilités? Le substrat des interrogatives partielles – le Paul travaille de (11) – est (faiblement) présupposé, c'est-à-dire présenté comme vrai avant l'énonciation, ce qui explique qu'il est incompatible avec *devoir* épistémique qui, en tant que *modus* montré de l'énoncé, est consubstantiel au *hic et nunc* énonciatif. [...] Si *devoir* épistémique a le même comportement dans les subordinées en *puisque* que dans les interrogatives partielles, c'est que le contenu de ce type de subordinée est, sinon présupposé au sens strict, du moins présenté comme vrai préalablement à l'énonciation, ce contenu faisant l'objet d'une «assertion préalable» (cf. Ducrot 1983).» (Kronning 2001: 73-74).

4. Le trait évidentiel du modal *devoir_e*

Le caractère non véridicible de *devoir_e* permet de saisir ce qui le différencie d'une expression épistémique comme *je pense que* qui, faisant partie du contenu propositionnel, intègre une proposition qui dénote un jugement et, ce faisant, annule toute possibilité de mobiliser un raisonnement abductif. Reste à identifier le paramètre déclenché par *devoir_e* auquel à cause de est sensible, du moment où cette préposition est incompatible avec le modal même dans les configurations qui mobilisent un raisonnement déductif (cf. 1b).

Les travaux sur *devoir* et l'évidentialité (cf. Dendale et Tasmowski 1994, Kronning à paraître) permettent d'envisager un cadre où la contribution de *devoir_e* à la proposition, bien qu'externe au contenu propositionnelle, peut être cernée. Ces travaux abordent la question de l'évidentialité par rapport

au marquage qui la manifeste dans différentes langues. Les auteurs distinguent différentes formes d'évidentialité en fonction des marqueurs: l'évidentialité par emprunt indiquée par exemple par le conditionnel épistémique, l'évidentialité par perception signalée par un verbe de perception et l'évidentialité par inférence dont la source est le locuteur induite entre autres par *devoir_e*. Dendale (cf. Dendale 1994) pose l'hypothèse que le sens premier de *devoir_e* est évidentiel avant d'être modal. Par là, il entend que le point commun que partagerait n'importe quelle occurrence de *devoir_e* est d'indiquer qu'une information a été obtenue par inférence dont la source est le locuteur. Les différents degrés de prise en charge épistémique, qui sont à l'origine du caractère modal de *devoir_e*, sont distingués par le type d'inférence qui génère «l'opération de création d'information», pour utiliser les termes de l'auteur. Kronning (cf. Kronning à paraître) partage dans une certaine mesure cette analyse pour *devoir_e*: il admet comme trait de base le composant évidentiel, mais il lui associe au même titre un composant modal. Il le considère ainsi comme un marqueur mixte: le composant modal correspond à la quantification épistémique complexe que dénote *devoir_e* et le composant évidentiel à l'indication de la source épistémique, en l'occurrence une inférence tirée par le locuteur.

Ces travaux mettent aussi en relief le fait que le caractère évidentiel au sens d'opération de «création d'information prise en charge par le locuteur» peut être attribué à des propositions non modalisées par *devoir_e*. Certains passés composés peuvent véhiculer une interprétation évidentielle de la proposition: par exemple le passé composé de la proposition tirée de *cet homme a bu* peut être considéré comme ayant une valeur évidentielle si le locuteur exprime cet énoncé dans une situation où il observe un homme qui titube.

En se fondant sur ces travaux, on peut distinguer deux types de propositions: des propositions à caractère évidentiel et des propositions dépourvues de ce caractère, que nous indiquerons par l'étiquette de propositions neutres. En adoptant cette dichotomie, nous optons avec Kronning (cf. Kronning à paraître) pour une conception de l'espace épistémique où modalité épistémique et évidentialité sont deux notions distinctes même si souvent les configurations modales sont évidentielles et vice versa. Plusieurs auteurs refusent d'ailleurs la conception dichotomique défendue par Kronning arguant qu'il est impossible de concevoir une configuration moda-

lisée qui ne soit pas du même coup évidentielle. Je reprends ici la citation que Kronning relève chez (Plugian à paraître). «Pour ce qui est de la deuxième catégorie – les marqueurs modaux «purs» – elle n'existe pas selon Plugian:

«an evidential supplement can always be seen in an epistemic marker», car «[the] fact that a question of probability arises, indicate that the speaker has no direct knowledge». Soit, mais il ne s'ensuit pas nécessairement... que l'indication de la nature de la source épistémique soit inscrite dans la signification invariante du marqueur modal. Il est possible qu'un marqueur épistémique tel que *Il est probable que P* puisse être considéré comme un marqueur modal «pur» qui ne dénote que la quantification épistémique complexe.» (Kronning à paraître: 10).

Pour ma part, je fais l'hypothèse que les prépositions causales sont sensibles au caractère évidentiel par inférence de la proposition sur laquelle porte la relation et non à son caractère modal, d'où le fait que je suis la conception défendue par Kronning. J'admets en effet que certains modaux épistémiques n'ont pas de signification évidentielle. Je reviendrai sur ce point au paragraphe suivant. Le caractère évidentiel des propositions de nos exemples est dû à deux signaux: le modal *devoir_c* et le passé composé si la proposition est «fabriquée» à partir d'un indice, c'est-à-dire si elle est issue d'un raisonnement abductif. En fait c'est le raisonnement abductif qui est le véritable responsable du caractère évidentiel de la proposition. Le passé composé, comme d'autres temps d'ailleurs (le présent, le futur antérieur épistémique) est seulement compatible avec ce raisonnement. On peut dire en obtenant la même interprétation évidentielle: *Cet homme titube. Il boit./Il aura bu./Il a bu.* En effet, si l'on suit les hypothèses de Desclés et Guentchéva, une proposition obtenue *via* abduction est toujours plausible alors qu'une proposition obtenue par déduction est certaine sans *devoir_c* et probable avec. Le raisonnement déductif, en permettant de poser comme certaine la conclusion, n'est pas un trait d'évidentialité sans l'usage de *devoir_c*, car les propositions issues d'une inférence dont le résultat est présenté comme certain sont compatibles avec une interprétation où la source coïncide avec une autre instance que le locuteur. On observe en effet (cf. Jayez & Rossari 2001) que les conclusions non modalisées par *devoir_c* obtenues par déduction sont compatibles avec des indicateurs polyphoniques comme *paraît-il* (voir Nølke 2001 pour une étude des propriétés polypho-

niques de cette expression); alors que ce marqueur est exclu avec les propositions données comme plausibles ou probables.

- (1a') A cause de ses ennuis financiers, Pierre a paraît-il revendu sa Jaguar
- (1c') ?? Etant donné ses ennuis financiers, Pierre doit paraît-il avoir été obligé de revendre sa Jaguar
- (1h') ?? Etant donné sa démarche, cette homme a paraît-il bu

En résumé, le caractère évidentiel ne concerne que les cas où l'inférence aboutit à une conclusion présentée comme probable ou plausible. Le modal épistémique attribue un caractère évidentiel à la proposition en la présentant comme probable, quand celle-ci est le résultat d'un raisonnement déductif. Le raisonnement abductif donne ce trait à toutes les propositions en les présentant comme plausibles.

Le trait évidentiel que *devoir_c* attribue à toutes les propositions peut expliquer l'incompatibilité de ce modal avec les constructions syntaxiques relevées par Kronning (cf. Kronning 2001a). Dans une interrogative, de même que dans une subordonnée en *puisque* (cf. les propriétés polyphoniques de *puisque* relevées par Ducrot) le locuteur ne prend pas en charge la vérité de la proposition, ce qui crée un conflit avec *devoir_c* dont le trait évidentiel indique la prise en charge de la vérité par le locuteur.

En adoptant ce cadre, les propositions de nos données peuvent être analysées comme suit. La configuration (a) fait ressortir une proposition neutre; elle ne comprend pas de modal et un raisonnement déductif motive le passage de la prémisse à la conclusion. Dans (b) et (c) la proposition est évidentielle: le raisonnement est certes déductif, mais la proposition comprend le modal *devoir_c*; la conclusion est alors présentée comme probable. Dans (d) elle est évidentielle à double titre: le modal et le raisonnement abductif.

5. Les paramètres pertinents pour les possibilités d'emploi de *à cause de*, *du fait de* et *étant donné*

Les deux paramètres qui conditionnent l'emploi des trois prépositions causales sont donc le type de raisonnement (*étant donné* est la seule à être compatible avec un raisonnement abductif) et le caractère évidentiel ou non de la proposition sur laquelle porte la relation (*à cause de* est la seule à être incompatible avec une proposition évidentielle). Bien que le caractère évidentiel d'une proposition soit signalé entre autres par le type de raisonnement qui permet de l'obtenir, il faut distinguer ces deux facteurs en tant que deux paramètres distincts, car l'évidentialité peut toucher des propositions qui ne sont pas issues d'un raisonnement abductif. Une préposition comme *du fait de* accepte les propositions à caractère évidentiel, mais pas le raisonnement abductif.

Il reste à montrer que c'est bien le trait d'évidentialité auquel est sensible la distribution des trois prépositions examinées et non celui de la modalité épistémique qui est également transmis par *devoir_c*. Nous proposons deux arguments en faveur de cette hypothèse. Le premier a trait à l'économie générale de la description. Avec un seul paramètre on rend compte des possibilités distributionnelles de *à cause de*. Il suffit d'exclure la préposition des configurations où la proposition sur laquelle porte la relation a un caractère évidentiel. On prédit ainsi son incompatibilité à la fois avec *devoir_c* et avec un raisonnement abductif. Les propositions au passé composé obtenues par un indice ne sont pas considérées comme modales au sens de véhiculant une modalisation épistémique complexe. Dans le cadre conceptuel proposé par Kronning (cf. Kronning à paraître), trois types de modalités épistémiques sont distingués. La modalisation simple qui équivaut à la modalisation assertorique de Kant (cf. Kant 1781: 133-134) propre à tout énoncé déclaratif sans marqueur modal, la modalisation complexe qui a recours à des valeurs quantificationnelles complexes telles que le nécessairement vrai et le probablement vrai, propre aux énoncés qui comportent des marqueurs modaux faisant partie ou non du contenu véridicible de l'énoncé (par exemple *il est probable que* vs *probablement*) et la modalisation zéro qui recouvre le cas où le locuteur ne s'engage pas sur la vérité de l'énoncé, modalité qui peut être exprimée par le conditionnel épistémique. Les énoncés au passé com-

posé faisant suite à un raisonnement abductif correspondent à des cas de modalisation simple au même titre que tout énoncé déclaratif. Ce qui les distingue est donc bien le trait d'évidentialité par inférence dont la source est le locuteur.

Le second argument a trait aux possibilités combinatoires de *à cause de*. Si cette préposition est incompatible avec des signaux qui donnent un caractère évidentiel à la proposition, elle ne l'est pas avec des marqueurs que Kronning associe à des modaux «purs». L'opérateur de quantification épistémique complexe *il est probable que* n'est en effet pas exclu avec *à cause de*.

(1f) A cause des grèves à Air France, il est probable que Max ait du retard

Cette dernière configuration permet d'expliciter la différence entre une proposition dont la vérité est plausible ou probable, car issue d'une inférence qui lui donne ce statut et le prédicat exprimé par l'opérateur épistémique *il est probable que P*. Le premier cas relève de l'évidentialité par inférence dont la source est le locuteur, le second relève de la modalité épistémique complexe exprimée par un marqueur véridicible. Il y a donc un intérêt heuristique à considérer la notion de modalité épistémique de manière distincte de celle d'évidentialité: non seulement cela rend possible la compréhension de certaines subtilités distributionnelles des prépositions causales, mais cela donne aussi des critères pour différencier les propositions dont la vérité est présentée comme probable de celles qui sont introduites par un opérateur épistémique qui explicite la probabilité d'un événement.

La combinaison du paramètre concernant le type de raisonnement avec celui concernant le caractère évidentiel ou non de la proposition établit un système de règles qui détermine les possibilités d'emplois des trois prépositions que nous récapitulons dans le tableau ci-dessous.

Possibilités d'emploi des prépositions causales: à cause de, du fait de et étant donné	Raisonnement déductif	Raisonnement abductif
Proposition neutre	à cause de du fait de étant donné <i>A cause/Du fait de/Étant donné ses ennuis financiers, Pierre a revendu sa Jaguar</i>	Combinaison exclue
Proposition évidentielle	*à cause de du fait de étant donné <i>Du fait de/Étant donné ses ennuis financiers, Pierre doit avoir été obligé de revendre sa Jaguar</i>	*à cause de *du fait de étant donné <i>Étant donné sa démarche, il a bu toute neuve, Pierre doit avoir des ennuis financiers</i>

A cause de est la préposition qui pose le plus de contraintes: elle ne supporte pas les propositions à caractère évidentiel, d'où le fait qu'elle n'est compatible qu'avec des raisonnements déductifs.

Du fait de pose des contraintes intermédiaires: elle est compatible avec des propositions à caractère évidentiel, mais exclue avec des raisonnements abductifs.

Enfin, *étant donné* est la préposition qui pose le moins de contraintes: elle est la seule à accepter les raisonnements abductifs et, par conséquent, elle est compatible avec les propositions à caractère évidentiel.

Le caractère graduel des contraintes a un sens dans la mesure où l'on constate que la préposition qui accepte le raisonnement abductif accepte le déductif et celle qui accepte les propositions évidentielles accepte les propositions neutres.

Selon cette analyse, le verbe de pensée *je pense que* n'est pas un signal du caractère évidentiel de la proposition enchâssée mais, en faisant partie du contenu propositionnel, il décrit un état mental du locuteur. En ce sens

la proposition en *je pense que* est assimilée à une proposition neutre, qui ne peut donc jamais être associée à un raisonnement abductif. Il n'est effectivement pas concevable d'envisager sa propre pensée comme une cause issue d'un fait qui en serait sa conséquence.

La dénotation des propositions neutres ou évidentielles peut être assimilée à un même type, la différence se faisant au niveau de la restriction sur la source qui garantit l'information au locuteur pour les propositions évidentielles. On évite ainsi l'écueil d'associer aux propositions modalisées par *devoir* une dénotation en terme de jugements.

6. Les indices de l'interprétation épistémique et leur incidence sur l'emploi des prépositions causales

Notre analyse a fait ressortir que le seul indice d'interprétation épistémique exerçant une influence sur les possibilités d'emploi des trois prépositions causales est le caractère évidentiel de la proposition. Reste à déterminer la manière dont les marqueurs de quantification épistémique complexe interagissent avec les expressions causales.

Une piste d'analyse serait de différencier ces marqueurs selon qu'ils sont ou non intégrés au contenu véridicible de l'énoncé. Prenons le cas de *il est probable que P* et *probablement*. Le premier est partie intégrante du contenu véridicible, le second est externe à ce contenu. *Il est probable que P* annule la possibilité de présenter *P* comme issu d'un raisonnement abductif. Dans une configuration comme *Cet homme titube, donc il est probable qu'il ait bu*, nous avons affaire à un raisonnement déductif basé sur une majeure de type *Quand un homme titube, il est probable qu'il ait bu*. En revanche, dans une configuration comme: *Cet homme titube, donc il a probablement bu*, nous avons affaire à un raisonnement abductif avec une majeure de type *Quand un homme a bu, il titube*. Pour cette raison, *à cause de* et *du fait de*, qui n'acceptent pas les raisonnements abductifs, sont exclus quand *P* est modalisé par *probablement* et non quand *P* est modalisé par *il est probable que*.

(2a) A cause de/Du fait de sa démarche bizarre, il est probable que cet homme ait bu

(2b) ?? A cause de/Du fait de sa démarche bizarre, cet homme a probablement bu

Etant donné, qui accepte le raisonnement abductif, est possible dans une configuration comme (2b):

(2b') Etant donné sa démarche bizarre, cet homme a probablement bu

Il n'y a par contre pas de différence distributionnelle quand le raisonnement qui conduit à *P* est déductif entre *il est probable que P* et *probablement P*: les deux sont compatibles avec *à cause de*.

(2c) A cause de la grève à Air France, il est probable qu'il soit arrivé en retard

(2d) A cause de la grève à Air France, il est probablement arrivé en retard

En partant de ces observations, on peut travailler sur l'hypothèse suivante: *probablement* et *il est probable que* sont des indices d'interprétation épistémique compatibles avec les trois prépositions causales, et par extension, on peut postuler qu'ils sont compatibles avec les indicateurs de relations causales en général, mais ils ne sont pas associés à la même dénotation. *Probablement* dénote une quantification complexe. En cela, il maintient la possibilité d'envisager un raisonnement abductif, d'où le caractère inapproprié de la configuration (2b). *Il est probable que* dénote un état de choses complexe qui correspond à une appréciation sur la probabilité d'un événement. En cela, il annule toute possibilité d'envisager un raisonnement abductif au même titre que *je pense que*, d'où la possibilité d'employer *à cause de* ou *du fait de* dans une configuration comme (2a).

Ces hypothèses maintiennent l'idée selon laquelle les propositions causales sont sensibles à l'interprétation épistémique quand elle est déclenchée par le caractère évidentiel de la proposition et non par son caractère modal lié à la présence d'une expression indiquant une quantification épistémique complexe.

Bibliographie

- DEGAND, L. (1998). On Classifying Connectives and Coherence Relations. *Proceedings of the 1998 ACL Workshop on Discourse Relations and Discourse Markers*. 29-35.
- DENDALE, P. (1994). Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel? *Langue française* 102. 24-40.
- DENDALE, P. & DE MULDER, W. (1996). Déduction ou abduction: le cas de devoir inférentiel. GUENTCHÉVA Z. éd. *L'énonciation médiatisée*. Louvain/Paris: Peeters. 305-318. (Bibliothèque de l'Information Grammaticale 35).
- GUENTCHÉVA, Z. *L'énonciation médiatisée*. Louvain/Paris: Peeters. 305-318.
- DENDALE, P. & TASMOWSKI, L. (1994). *Les sources du savoir*. *Langue française* 102.
- DESCLÉS, J.-P. & GUENTCHÉVA, Z. (2001). La notion d'abduction et *devoir* épistémique. *Cahiers Chronos* 8. 103-122.
- DECROT, O. (1983). *Puisque*: essai de description polyphonique. HERSLUND, M. et al. *Analyses grammaticales du français*. *Revue romane*, numéro spécial 24. 166-185.
- JAYEZ, J. & ROSSARI, C. (2001). A Dynamic Approach to Discourse Level Sensitivity of Consequence Discourse Markers in French. *Cognitive Linguistics*.
- KANT, I. (1781). *Critique de la raison pure*. Paris: GF-Flammarion 1987.
- KRONNING, H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal devoir*. *Studia Romanica Upsaliensia* 54. Uppsala & Stockholm, Acta Universitatis Upsaliensis et Almqvist & Wiksell International.
- , (2001a). Pour une tripartition des emplois du modal «devoir». *Cahiers Chronos* 8. 67-84.
- , (2001b). Nécessité et hypothèse: «devoir» non déontique au conditionnel. *Recherches linguistiques* 25. 251-276.
- , (à paraître). Modalité et évidentialité. BIRKELUND, M., BOYSEN, G., KJÆRGAARD, P. S. éd. *Aspects de la modalité. Actes du Colloque International sur la modalité à Odense 2000*.
- LANG, E. (à paraître). Adversative Connectors on Distinct Levels: a Re-examination of Eve Sweetser's Three-level Approach. *CCCC Workshop*, Constance Oct. 23-24 1998.
- NØLKE, H. (2001). *Le regard du locuteur 2*. Paris: Kimé.
- PLUGIAN, V. A. (à paraître). The place of evidentiality within the universal grammar space. *Journal of Pragmatics*.
- ROSSARI, C. (2000). *Connecteurs et relations de discours: des liens entre cognition et signification*, Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
- SANDERS, T., SPOOREN, W. & NOORDMAN, L. (1992). Toward a Taxonomy of Coherence Relations. *Discourse Processes* 15. 1-35.
- SWEETSER, E. (1990). *From Etymology to Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.